

**RELEVÉ DE DÉCISION
du GROUPE DE TRAVAIL TWIRLING
15 décembre 2007**

Suite aux différentes turbulences qu'a traversé l'activité Twirling en ce début de saison, un groupe de travail a été constitué pour répondre à un certain nombre de questions émanant du terrain. Les décisions prises à l'issue de cette réunion sont applicables pour cette saison uniquement et restent des mesures exceptionnelles.

Présents :

Formateur PJ/RA : Patricia Momper
Yves Lambert

Formateur Juge : Céline Arnou
Christelle Grapin
Philippe Alibert

Cadres Fédéraux : Chesné Stéphanie
Deletang Franck

Administratifs : Chesné Jocelyne
Le Gouic Véronique

Jean-Luc André : Vice président de la fédération chargé des activités sportives
Laurence Pierre : Conseillère Technique Nationale chargée des activités à la FSCF
Richard Margot et Pascal Le Gouic : Service « Activités » de la FSCF

L'interlocuteur pour l'activité Twirling est Mme Laurence Pierre, Conseillère Technique Nationale, chargée des activités à la FSCF.

activites@fscf.asso.fr

FORMATEURS JUGES REGIONAUX, IMPOSES, PJ / RA :

Un courrier sera adressé prochainement à tous les formateurs pour connaître leur position quant à la poursuite de leur mission au sein de leur région (retour des réponses pour le 4 janvier 2008 au plus tard)

PRESIDENTS DES COMMISSIONS REGIONALES TWIRLING :

Un courrier leur sera adressé pour connaître :

- les dates des journées de formation pour les juges « imposés » ainsi que les imposés étudiés.
- les dates de leurs championnats régionaux individuels et équipes.
- les dates susceptibles de les intéresser pour l'organisation d'une formation nationale « AF2-AF3 ».

FORMATION et EXAMEN PJ / RA, 6 janvier 2008 :

- Le test de fin de recyclage est éliminatoire si la note obtenue est inférieure à 15/20
- Date nationale d'examen le 6 janvier 2008
- Le test de recyclage pourra être fait le 6 janvier si il n'a pas pu avoir lieu avant.
- Si dans une région cette formation n'a pas été menée à terme, il y a deux cas de figure :
 - o Si le formateur PJ/RA est toujours en activité :
 - Fin de la formation le dimanche 6 janvier 2008 matin
 - Examen le dimanche 6 janvier 2008 après midi
 - o Si le formateur PJ/RA a cessé son activité :
 - Les demandes d'examen sont à envoyer au siège avant le 31 décembre 2007, avec le nom des candidats.
 - Les examens nominatifs seront envoyés au président de la Commission Régionale Twirling concernée qui se chargera de mettre en place la session d'examen le 6 janvier 2008.
 - Les copies, à corriger, devront faire retour au siège de la fédération dès le lundi 7 janvier (Il faudra préciser sur la copie si la formation a été menée à terme ou non).
 - Les résultats seront communiqués par la fédération au président de la région au plus tard le 15 janvier.
- Tous les résultats d'examen PJ /RA sont à envoyés à Mr Boulefroy avant le 15 janvier 2008 (dernier délai) : aesdboulefroy.robert@free.fr

EXAMEN « COMPTEUR CHUTES », 6 janvier 2008 :

Les formateurs « Juges » et « PJ/RA » de chaque région devront se mettre en relation pour déterminer la mise en place de cet examen.

FORMATION et EXAMEN « JUGE NIVEAU », 6 janvier 2008 :

- Pour les régions n'ayant plus de « Formateurs juges Niveau », il a été décidé que :
 - o Si le juge en formation n'a pu suivre qu'une seule journée de formation (faute de formation), il ne se présente pas à l'examen et le club pourra participer aux compétitions.
 - o Si le juge en formation a suivi au moins deux journées de formation, il pourra, si il le souhaite se présenter à l'examen. Il faudra alors que le président de la commission régionale se rapproche du siège fédéral avant le 31 décembre 2007, afin de se faire indiquer la région pouvant accueillir ses juges candidats. En cas d'échec à l'examen, les clubs ne seront pas pénalisés et pourront participer aux compétitions nationales.
- Les régions peuvent mettre en place (en collaboration avec leurs formateurs régionaux) une journée de travail avant les compétitions. La participation à cette journée est facultative et est laissée à l'appréciation du formateur juge et de la commission régionale.

- Les résultats de chaque région devront être retournés par les formateurs juges au siège de la Fédération pour le 31 janvier 2008 au plus tard.

FORMATION et EXAMENS « JUGES IMPOSES » (2^{ème} Week-end de mars) :

- Les formations et examens pour les imposés « Junior Honneur » et « Junior Excellence » restent les mêmes que l'année dernière.
- Les juges imposés « Junior Honneur » et « Junior Excellence » qui ont passé l'examen l'an dernier, sont recyclés d'office.
- Pour l'imposé « Minime Honneur » les écrits et les vidéos sont en cours, et seront distribués à chaque « Formateur Juge Imposé ».
- Les régions sans « Formateur Juge Imposé » doivent se faire connaître auprès du siège fédéral avant le 19 janvier 2008, afin de trouver une solution au « cas par cas » (examen passé dans une ligue voisine).
- Les référents par imposé sont les suivants :
 - o Minime Honneur
 - Marie Thérèse Le Gourrièrec
 - Alexandrine Schwartz
 - o Junior Honneur
 - Fabrice Veyssière
 - Philippe Alibert
 - Alexandrine Schwartz
 - o Junior Excellence
 - Sandrine Brasse

COMPOSITION DES BUREAUX LORS DES COMPETITIONS REGIONALES :

- Les jurys doivent être composés de 4 juges minimum (sauf pour les catégories citées dans le paragraphe « sélections pour les fédéraux » ci-dessous)
- Ces bureaux seront constitués par le « Formateur juge » de la région. Si la région n'a plus de « Formateur juge », c'est le « Formateur PJ / RA » qui prendra le relais. Et en dernier lieu, cette tâche incombera au président de la commission régionale Twirling.
- Il n'y aura pas de validation des bureaux de juges par les instances fédérales.

SELECTIONS POUR LES FEDERAUX

INDIVIDUELS

- Les catégories :
 - o Grand Prix
 - o Duo C
 - o Double Bâton

sont qualifiées d'office

- Les Twirlers pourront être notés et classés uniquement si le bureau est composé de 2 juges « N 4 », sinon ils passeront en démonstration sans note.
NB : Dans tous les cas, et quelque soit la note obtenue les twirlers de ces catégories sont qualifiés d'office.
NB : les notes des juges d'un bureau de 2 juges ne seront pas modifiées par le PJ. La note technique sera donc la moyenne des 2 notes (de même pour la note artistique).
- Toutes les autres catégories seront notées, classées et sélectionnées pour participer au championnat fédéral, comme le prévoit le règlement fédéral 2007-2008.
- Pour les catégories de niveau « 1^{ère} partie du 5^{ème} degré » ainsi que pour les « duos B », les jurys devront être composé **au minimum** de 2 juges « N 3 + » et de 2 juges « N 3 ».

EQUIPES

- Les catégories
 - o Junior Grand Prix
 - o Haut Niveau

sont qualifiées d'office

- Les équipes pourront être notées et classées uniquement si le bureau est composé de 2 juges « N 4 », sinon elles passeront en démonstration sans note.
NB : Dans tous les cas, et quelque soit la note obtenue les équipes de ces catégories sont qualifiées d'office
- Pour la catégorie « Junior Excellence Sup » le jury devra être composé au minimum de 2 juges « N 3 + » et 2 juges « N 3 ».
- La note minimale pour les équipes « Junior Excellence Sup » pour participer au championnat fédéral est de 9/20 (pénalités déduites).

RAPPEL

Une équipe arrivée sur le podium la saison dernière (championnat fédéral 2007), devra se présenter dans la catégorie supérieure si elle est composée de 50% et plus des twirlers de l'année précédente (twirlers présents sur le praticable le jour du championnat fédéral 2007).

Cette vérification se fera à l'aide du livret équipe de la saison précédente, sa présentation est donc obligatoire à la première compétition. Dans le cas de non présentation de ce livret, l'équipe devra se présenter dans la catégorie supérieure. La bonne application de ces conditions devra être vérifiée par le responsable du département ou de la région lors des inscriptions aux premiers championnats 2008